

# Préventions des conflits liés aux ressources naturelles : Le Consortium AZHAR-AFAD s'implique

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 19 OCTOBRE 2022

# 1204

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Avant-projet de constitution

## Les réserves du CSDM



Avant-projet de Constitution : Les éclairages de  
Mes Mountaga Tall et Kassoum Tapo



Institut Confucius du Mali : Vingt-huit licenciés  
en langue chinoise sur le marché de l'emploi



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**18** Oct.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**332**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**05**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**525 581** Vaccinations incomplètes

**2 072 263** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 711**

**Guéris**

**31 870**

**Décès**

**742**

dont 24 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.16



P.22



## / Une /

Avant-projet de constitution : Les réserves du CSDM

P.6

## / Brèves /

Coopération énergétique : L'Union européenne et le Maroc signent un "partenariat vert"

P.10

Mali : Limiter la création des institutions et la prolifération des structures au sein des institutions de la république

P.10

Distinction : Le chef de la mission militaire de la fédération de Russie au Mali décoré par le ministre de la défense et des anciens combattants

P.11

Mali : Un quatrième Casque bleu tchadien tué par un engin explosif

P.11

Éthiopie : Les forces gouvernementales ont pris la ville-clé de Shire au Tigré, selon les rebelles

P.12

## / Actualité /

Minusma : Les employés de l'Organisation onusienne à Kidal se mobilisent pour soutenir les familles déplacées

P.14

Mali : Trois enfants tués par un engin explosif, près de 20 morts en une semaine

P.15

Koulikoro : Le marché moderne coutera 750 millions F CFA

P.16

Forum sur l'investissement de l'initiative « main dans la main » : Le plaidoyer du ministre Modibo Keita

P.17

Institut Confucius du Mali : Vingt-huit licenciés en langue chinoise sur le marché de l'emploi

P.18

## / Politique /

Révision annuelle des listes électorales : L'insécurité paralyse les opérations

P.20

Préventions des conflits liés aux ressources naturelles : Le Consortium AZHAR-AFAD s'implique

P.21

Affaire des 46 ivoiriens détenus au Mali : Gbagbo sollicite la clémence de Goïta

P.22

Avant-projet de Constitution : Les éclairages de Mes Mountaga Tall et Kassoum Tapo

P.23

## / Culture & société /

US et coutume : Instrument musical le Djembé

P.26

## / International /

Ukraine : Moscou bombarde et reconnaît une situation "tendue" sur le terrain

P.28

Crise israélo-palestinienne : L'Australie renonce à reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël

P.30

## / Sport /

Classement FIFA – football : Le Mali supplante la Côte d'Ivoire

P.32

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

Repose en Paix

# Younoussi TOURÉ

ancien premier ministre de la République du Mali



La Direction et l'ensemble du personnel de Malikilé présentent leurs condoléances attristées à sa famille et à toute la nation malienne.



## Avant-projet de constitution

### Les réserves du CSDM

Au cours d'un point de presse tenu à son siège hier mardi 18 octobre 2022, le Conseil supérieur de la diaspora malienne a exprimé ses réserves par rapport à l'avant-projet de nouvelle constitution. Une des dispositions du document qui suscite la colère de cette faitière de la diaspora malienne, est l'impossibilité pour les binationaux d'être candidats à l'élection présidentielle.

**L**a faitière des Maliens établis à l'étranger, le Conseil supérieur de la diaspora malienne, n'est pas contente de l'avant-projet de la nouvelle constitution. Il est d'ailleurs monté au créneau et a dénoncé certaines dispositions de ce document dont la restitution avec les forces vives de la nation est en cours. L'une de ces dispositions concerne la mise à l'écart des binationaux pour la candidature à l'élection présidentielle.

**Pas de députés nommés, mais élus**

En effet, l'article 46 de l'avant-projet de la nouvelle constitution stipule : « **Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder aucune autre nationalité à la date de dépôt de la candidature. Il doit jouir de tous ses droits civils et politiques, être de bonne moralité et de grande probité. Il doit être âgé de 35 ans au moins et de 75 ans au plus à la date de dépôt de la candidature et être apte à exercer la fonction** ». Ce qui dérange le Csdm dans cet article, c'est le fait que les Ma-

liens établis à l'étranger sont obligés de renoncer à leur nationalité du pays d'accueil ou sont écartés de l'élection présidentielle. La diaspora malienne a été, selon Mariam Coulibaly, membre du Csdm France. « **Le Conseil supérieur de la diaspora malienne constate avec amertume que les Maliens établis à l'étranger ont été lésés dans ce texte** », déplore-t-elle. Cette disposition de l'avant-projet de la nouvelle constitution va, selon la conférencière, en contradiction avec les recommandations des Assises nationales de la refondation qui prévoient des sièges pour

les Maliens établis à l'étranger au sein de l'Assemblée nationale. « **L'éviction pure et simple pour la magistrature suprême** » est inadmissible, car plus de 8 millions de maliens sont établis à l'étranger.

Pour le Csdm de Mohamed Chérif Haïdara, avoir une double nationalité ne fera pas des Maliens établis à l'étranger des apatrides, des renégats encore moins des traîtres.

Mohamed Chérif Haïdara hausse le ton et crache ses vérités. Les Maliens de la diaspora, dit-il, se sont autant battus que les Maliens de l'intérieur pour l'avènement du changement. « **Nous soutenons la transition, nous soutenons les actions en cours mais nous sommes contre la violation des recommandations des Assises nationales de la refondation** », a laissé entendre Mohamed Chérif Haïdara. Pour lui, l'application des recommandations des Assises nationales de la refondation s'impose aux autorités de la transition. « **Les Assises nationales de la refondation ont exigé la députation des Maliens établis à l'étranger, le recensement effectif dans les pays d'accueil** », a rappelé Mariam Coulibaly.

Pour le président du Csdm, il faut donner un droit constitutionnel à la députation des Maliens établis à l'étranger. « **Il a été dit que la diaspora malienne aura des députés. Nous ne sommes pas pour des députés nommés, mais des députés élus** », précise M. Haïdara.

L'article 97 de l'avant-projet stipule : « **Les membres du Haut conseil de la Nation portent le titre de conseillers de la Nation. Le Haut conseil de la Nation est constitué pour trois quarts de membres élus au suffrage universel indirect représentant les collectivités territoriales et pour un quart de membres désignés représentant les légitimités traditionnelles, les Maliens établis à l'étranger et de personnalités ayant honoré le service de la Nation. Le mandat des membres du Haut conseil de la Nation est de cinq ans** ». Pour le Csdm, on ne devrait pas donner la possibilité aux Maliens établis à l'étranger d'élire leurs représentants. « **On ne veut pas qu'on nous donne des conseillers du Haut conseil de la Nation. On préfère aller aux élections pour nos sénateurs. On préfère**

**aller aux élections pour nos députés** », a laissé entendre Mohamed Chérif Haïdara.

### Recenser les Maliens établis à l'étranger

Les Assises nationales de la refondation ont également prévu le recensement des Maliens établis à l'étranger. Sur les moins de 9 millions d'électeurs, les Maliens établis à l'étranger, selon les conférenciers, sont moins de 500 000.

Par ailleurs, les conférenciers ont invité les autorités de la transition à revoir les points qu'ils ont soulignés pour que les Maliens établis à l'étranger ne se sentent pas lésés.

Mais d'ores et déjà, Mohamed Chérif Haïdara lance « **Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne demande à tous les maliens établis à l'étranger de se mobiliser pour dire non à ces articles qui récusent notre appartenance à la nation malienne** », a conclu Mohamed Chérif Haïdara.

■ Anguimé Ansama et Maffenin Diarra



## ■ Adam Dicko

Optons pour le Fulfulde comme langue officielle. . D'ailleurs c'est une langue Africaine donc parler au-delà de nos frontières.



## ■ Moussa Baba Coulibaly

Il ya des divorces dont les conséquences dépassent le choc émotionnel pour devenir un up-percut mondial à l'adversaire !



## ■ Hamidou SAMPY

De la présence de Dieu !  
Dieu n'habite ni les mosquées, ni les églises.  
Cherchons-le dans nos cœurs, Il s'y trouve. C'est d'ailleurs tellement facile de le voir, qu'il suffit juste d'avoir son cœur à portée de main pour qu'il apparaisse !  
Soyons bon et on est connecté au Seigneur sans formule magique !  
Bon début de semaine à tous !  
Hamidou Sampy communicant !



## ■ Issa Kaba

Ko il faut le mettre sur les réseaux sociaux : après c'est pour dire que l'Etat du Mali n'est pas sérieux, foura té 5e colonne là walaye.



## ■ Ammy Baba Cisse

"Maintenant que la France a pris la parole pour démentir les accusations, je souhaite qu'elle soit porteuse de la convocation d'une réunion pour que le Mali donne ses preuves." Abdoulaye Diop



"Nous regrettons que certains pays décident de quitter la MINUSMA d'ici la fin de l'année" Représentante de Russie à l'ONU

## ■ Mali Actu

27 personnes ont perdu la vie le vendredi 14 octobre 2022, suite à l'éboulement survenu sur un site d'or artisanal.



## ■ Sambou Sissoko

Le football est un sport d'équipe. DONNER le ballon d'or à un seul joueur est une arnaque.



## ■ Bougouni FOOT



CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1 ORANGE SAISON 2022-2023 : 1ÈRE JOURNÉE :

Nommé dans la Capitale de Banimonotié le #Dou-dou\_de\_Bougouni par les supporters, Amadou HAIDARA le dossard numéro 10 de l'Union Sportive de Bougouni est rentré dans l'histoire du championnat Malien de première division en inscrivant le premier BUT de la nouvelle saison 2022-2023 à la 6ème minutes de jeu contre C.O.B. Ce n'est pas terminé, il offre la victoire à son équipe à savoir l'US Bougouni en inscrivant le second but à la 17ème minutes de jeu et le match est terminé à 2-0 grâce à ce métronome.  
Très bonne suite de saison sportive 2022-2023 à toi Haidara et à tout l'US Bougouni. Bougounifoot, une équipe à votre service !



## ■ Mamoutou Dante



Le Tirage au sort du tour de cadrage de la coupe CAF à été effectué ce Mardi. Les deux clubs Maliens connaissent désormais leurs adversaires.

Djoliba AC- AS FAR (Maroc)

AC Léopard D'Eswatini- AS Real de Bamako.



## ■ Le Journal de l'Histoire



Le Mont Nemrud ou Nemrut Dağ est une montagne qui culmine à 2 203 mètres d'altitude. Situé dans la partie méridionale de l'Anatolie centrale, dominant la vallée de l'Euphrate et la ville turque d'Adiyaman. Elle est également le Hierothesion (temple-tombeau et maison des dieux) édifié par le dernier roi hellénistique Antiochos Ier de Commagène (69-34 av. J.C.) comme un monument à sa propre gloire. Le tombeau d'Antiochos Ier de Commagène est une réalisation artistique unique. L'aménagement du site naturel du Nemrut Dağ est l'une des plus colossales entreprises de l'époque hellénistique (certains des blocs de pierre utilisés pèsent jusqu'à neuf tonnes !).



## ■ Larmes des pauvres



#Mali -- San Ce lundi 17/10 les @FAMa\_DIRPA se sont lancées dans une grande manœuvre

aero-terrestre qui s'est soldée par la destruction de deux importantes bases de la katiba du macina à #Nkoua à 35 km de #Kimparana et près de #Mafouné ( #Tominian).

Plusieurs dizaines d'EEL de fabrication artisanale et belge ont été récupérés à cela s'ajoute la saisie d'une importante quantité de munitions et d'armes & des appareils de communication, la récupération aussi d'un véhicule de la police des frontières

## ■ Pascal Mulegwa

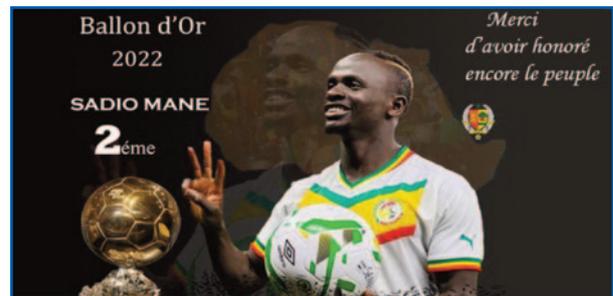


#RDC: Un défunt nommé à la tête des opérations militaires dans l'Equateur. Le général Floribert Kisembo Bahemuka est mort assassiné le 30 avril 2011 à Lonyo (Djugu, Ituri). 11 ans après son décès, son nom dans une ordonnance présidentielle lue à la télévision d'Etat.

## ■ Macky Sall



Félicitations à Sadio Mané pour sa 2eme place au #BallonDor. Une performance jamais réalisée par un africain depuis le sacre de @George-WeahOff en 1995. Le Sénégal est fier et honoré d'avoir une légende du football qui réalise chaque jour des performances exceptionnelles



## ■ Laura-Maï Gaveriaux



L'info est passée inaperçue, je vous en parle dans @LesEchos Peine de mort confirmée lundi, en #ArabieSaoudite, pour trois opposants au projet Neom, la smart city à 500 milliards de MBS. Membres de la tribu Howeitat expropriée de ses terres.



## Coopération énergétique : L'Union européenne et le Maroc signent un "partenariat vert"



L'Union européenne et le Maroc ont signé mardi à Rabat un "partenariat vert", le premier du genre, afin de renforcer leur coopération énergétique et lutter contre le réchauffement climatique. Cet accord a été paraphé par le vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans et le ministre marocain des Affaires étrangères Nasser Bourita.

Le Maroc -- frappé par une sécheresse historique et un stress hydrique structurel -- est le premier pays à signer un "partenariat vert" avec l'UE.

"Ce premier partenariat vert entre l'UE et le Maroc est le coup d'envoi d'un développement, qui veut que le destin de l'Afrique et le destin de l'Europe qui sont intimement liés, soit un destin de croissance soutenable qui reflète les enjeux d'aujourd'hui", a souligné M. Timmermans à l'issue de la cérémonie de signature.

"On doit bien comprendre que l'avenir de l'humanité se jouera autour du bassin méditerranéen", a-t-il ajouté.

"La dure réalité internationale a démontré, tant en Europe qu'en Afrique du Nord, que lorsqu'il s'agit d'énergie, c'est la fiabilité et seule la fiabilité qui compte, davantage encore que la disponibilité de la ressource", a plaidé de son côté M. Bourita, une allusion à la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine et à l'Algérie voisine riche en hydrocarbures.

Ce chantier, lancé en juin 2021 à Bruxelles, a pour objectif de renforcer la coopération en matière d'énergie, de lutte contre le dérèglement climatique, de protection de l'environnement et de stimuler "l'économie verte", y compris en mobilisant le secteur privé.

"Il vise à favoriser la transition vers une industrie décarbonée par l'investissement en technologie verte, la production d'énergie renouvelable, la mobilité durable et la production propre dans l'industrie", selon le mémorandum d'entente signé mardi à Rabat.

Le projet s'inscrit dans la mise en oeuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Le Maroc a adopté en 2009 une stratégie énergétique basée essentiellement sur les énergies renouvelables (biomasse, hydrogène vert, desalement et énergie marine), avec l'objectif de porter leur part dans la

## Mali : Limiter la création des institutions et la prolifération des structures au sein des institutions de la république



Dans l'Avant-projet de Constitution, il y a la création de deux chambres : Assemblée Nationale et le Sénat. L'État doit réduire le nombre des Institutions afin de bien gérer les maigres ressources de l'État. La vitalité d'un système démocratique ne se mesure pas au nombre des institutions.

Autrement dit, dans ce domaine, la qualité importe plus que la quantité. Les rédacteurs de la constitution ont peut-être oublié cet adage en fixant le nombre des institutions de la République à huit (08): le Président de la République, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, le Sénat, la Cour Suprême, la Cour des Comptes, la Cour Constitutionnelle, le Conseil économique, social, culturel et Environnemental. Un adage malien bien de chez nous enseigne qu'il vaut mieux posséder un lion qu'un panier de chats !! Il faut aussi limiter la prolifération des structures. Elles ont pour la plupart du temps été créées au niveau de la Présidence de la République ou à la Primature, pour des circonstances et des calculs politiques, et prennent des appellations diverses: cellule, commission, commissariat, conseil, etc. À titre d'exemples, citons la Cellule d'Appui aux Structures de Contrôle de l'Administration (CASCA), le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA), le Conseil national des jeunes (CNJ), le Haut conseil national de lutte contre le SIDA (HCNLS). Pour enterrer un problème, il suffit de créer une commission pour s'en occuper.

L'Inter de Bamako

production d'électricité à plus de 52% en 2030 (contre 20% aujourd'hui). Un "programme d'appui à la transition énergétique" au Maroc est actuellement doté de 50 millions d'euros.

Le royaume chérifien est le premier partenaire économique de l'UE sur le continent africain.

AFP

## Distinction : Le chef de la mission militaire de la fédération de Russie au Mali décoré par le ministre de la défense et des anciens combattants



Photo DIRPA

Le ministre de la défense et des anciens combattants, le colonel Sadio Camara a, au nom du président de la transition, le colonel Assimi Goïta, décoré, le mardi 18 octobre 2022, le chef de la mission militaire de la fédération de Russie au Mali, le colonel Andrei Vitalievitch Kanin en fin de mission dans notre pays. La cérémonie s'est déroulée au sein du département de la défense.

Selon le Colonel CAMARA, la coopération entre le Mali et la Fédération de Russie qui ne date pas d'aujourd'hui a franchi un nouveau pas et rapprochera d'avantage les deux pays à travers des résultats satisfaisants. « Vous pouvez être fier de vous après avoir accompli votre mission avec abnégation », a mentionné le ministre CAMARA. Il y a beaucoup de chefs d'Etats qui ne souhaitent pas voir cette coopération. Cependant, il y aura toujours des difficultés à surmonter, poursuit le ministre.

Le ministre CAMARA a, au nom des pouvoirs qui lui sont conférés, élevé le récipiendaire au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mali et lui a remis l'insigne de son département en guise de souvenir, tout en souhaitant la bienvenue au nouveau chef de la Mission Militaire de la Fédération de Russie au Mali, le Général-Major Valeri MOROZOV.

Quant au récipiendaire, le Colonel Andrei Vitalievitch KANIN, les quatre ans et demi de son service au Mali ont été très bénéfiques dans le cadre de la coopération et cela à travers les visites, les échanges et les livraisons de matériels de guerre. La Mission Militaire de la Fédération de Russie a beaucoup d'attention envers la République du Mali, a rappelé le chef KANIN. Il a souhaité au peuple malien de gagner cette guerre tout en remerciant le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA. La cérémonie a pris fin par la remise d'un tableau du Ministère de la Défense de la Fédération de Russie au ministre CAMARA comme souvenir de la coopération.

Source : Forces armées maliennes

## Mali : Un quatrième Casque bleu tchadien tué par un engin explosif



Un quatrième Casque bleu tchadien a succombé à ses blessures causées par l'explosion d'un engin explosif improvisé dans le nord du Mali, a indiqué mardi une porte-parole de la mission de l'ONU dans ce pays (Minusma).

Les soldats ont trouvé la mort après que leur véhicule eut sauté sur un engin explosif improvisé (EEI) lundi lors d'une patrouille de déminage à Tessalit, dans la région de Kidal. Deux autres ont été gravement blessés.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres "condamne fermement" cette attaque, a dit dans un communiqué publié à New York son porte-parole Stéphane Dujarric. M. Guterres présente ses "sincères condoléances" au Tchad et exprime sa sympathie avec les familles des victimes.

Les attaques contre les Casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international, a rappelé M. Guterres.

Les engins explosifs improvisés ont causé la mort de 76 Casques bleus depuis le début de la mission en 2013, a comptabilisé la Minusma.

Le Mali est en proie aux attaques jihadistes et à des violences de toutes sortes depuis 2012.

Les mines et les EEI sont une des armes de prédilection des jihadistes. La Minusma est avec les forces maliennes l'une des principales cibles des jihadistes qui visent la présence étrangère et les symboles de l'Etat. La Minusma, avec environ 12.000 soldats déployés au Mali, est la mission de l'ONU la plus meurtrière dans le monde. Depuis sa création en 2013, 181 de ses membres ont trouvé la mort dans des actes hostiles. Les engins explosifs frappent aussi les civils. Onze d'entre eux ont été tués et des dizaines d'autres blessés la semaine passée dans la région de Mopti (centre) quand le car qui les transportait a heurté un engin explosif.

Un rapport de la Minusma arrêté au 31 août dénombreait 245 attaques aux EEI et aux mines en 2021 et 134 en 2022. Les mines et les EEI ont fait 103 morts en 2021 et 72 en 2022 au 31 août, dit le rapport. Presque les trois quarts des victimes se trouvent dans les rangs de l'armée malienne et des forces internationales, plus du quart parmi les civils, selon le rapport.

AFP

www.malikile.com

## Éthiopie : Les forces gouvernementales ont pris la ville-clé de Shire au Tigré, selon les rebelles

Les forces éthiopiennes et érythréennes se sont emparées lundi de la ville-clé de Shire, au Tigré, a annoncé mardi dans un communiqué le commandement des forces rebelles de cette région septentrionale d'Éthiopie.

Les "forces d'invasion ont pris pour le moment le contrôle de certaines zones, dont Shire", a indiqué le commandement, appelant "tous les Tigréens valides à défendre avec obstination" la région.

Ville de 100.000 habitants avant le conflit et située à une cinquantaine de km de la frontière avec l'Erythrée, pays qui borde tout le nord du Tigré, Shire abrite un aéroport et se trouve sur une route reliant Mekele, la capitale régionale, à environ 300 km.

Elle abrite en outre des milliers de personnes déplacées à l'intérieur du Tigré par le conflit qui ravage le nord de l'Éthiopie depuis novembre 2020.

Lundi, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a prévenu que

"la situation en Éthiopie devient incontrôlable" et que "la violence et la destruction atteignent des niveaux alarmants", soulignant le "prix terrible payé par les civils" et le "cauchemar" vécu par la population éthiopienne.

M. Guterres a réclamé "le retrait immédiat et le désengagement d'Éthiopie des forces armées érythréennes" qui épaulent les troupes fédérales éthiopiennes au Tigré et demandé à "toutes les parties" de permettre le passage de l'aide humanitaire, dont l'ONU a suspendu l'acheminement depuis la reprise des combats fin août.

"Les hostilités au Tigré doivent cesser maintenant", a insisté Antonio Guterres, relayant un appel similaire à un cessez-le-feu "immédiat" lancé dimanche par l'Union africaine (UA).

Ces derniers jours ONU, UA, Union européenne (UE) et États-Unis, entre autres, se sont inquiétés de l'intensification des offensives militaires au Tigré notamment à Shire, cible de bombardements pendant plusieurs jours.

Deux civils et un employé de l'ONG International Rescue Committee (IRC) y ont péri dans un bombardement vendredi.

AFP





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

# Minusma : Les employés de l'Organisation onusienne à Kidal se mobilisent pour soutenir les familles déplacées

A Kidal, plus de 200 familles de déplacés internes ont bénéficié le 12 octobre de denrées de première nécessité et de divers articles non alimentaires offerts par le personnel civil et militaire de la mission onusienne au Mali.



Fuyant la situation sécuritaire délétère dans la région de Ménaka, ils sont estimés à 670 ménages, soit plus de 4 000 personnes répertoriées comme déplacés dans la région de Kidal selon un rapport des acteurs humanitaires du 15 septembre 2022. Ce chiffre qui a été revu à la hausse depuis cette évaluation. En effet, le préfet de la région annonçait 11 000 déplacés lors de la remise des dons.

Ainsi, les employés du bureau régional de la MINUSMA à Kidal, notamment, la Police des Nations unies (UNPOL), les contingents tchadien, bangladais, népalais et guinéen, ont effectué une collecte de fonds, de vivres, de non-vivres et de médicament destinés à ces déplacés.

Au nom des familles bénéficiaires, Alhamisse AG MOHAMED\*, a exprimé sa reconnaissance à la MINUSMA et aux communautés hôtes de la région de Kidal. « Ce geste contribue une fois de plus à soulager les besoins urgents des couches sociales les plus démunies. Cela nous permettra d'améliorer le quotidien de nos ménages pendant un bon moment » a-t-il témoi-

gné. Représentant la MINUSMA, Djibril NDIME est revenu sur « la mobilisation volontaire du personnel des Nations Unies ». Il a félicité les acteurs humanitaires et les organisations des sociétés civiles, pour la qualité du travail d'accueil et de coordination des déplacés. « Cette

initiative s'inscrit dans la continuité des actions de la MINUSMA en faveur des populations durement éprouvées par la crise, » a relevé M. NDIME. Il a également réitéré le soutien de la MINUSMA à toutes les initiatives de paix, visant la stabilité et le relèvement socioéconomique des populations maliennes. Depuis mars 2022, les régions de Ménaka et Gao, situées au nord-est du Mali, connaissent un regain d'insécurité ayant contraint des milliers de personnes à quitter leurs terroirs. Subissant déjà, une situation précaire engendrée par la crise de 2012, ces familles nomades ont également perdu une partie de leur cheptel, principal moyen de subsistance qu'elles possédaient.

Au mois d'avril 2022, le bureau régional de la MINUSMA à Kidal avait déjà soutenu l'installation des premières familles déplacées venues de Ménaka et d'Ansongo à travers un soutien multiforme du contingent tchadien. D'autres actions solidaires ont ensuite été menées pour soutenir les déplacés.

Source : Minusma



## Mali : Trois enfants tués par un engin explosif, près de 20 morts en une semaine



**T**rois enfants ont été tués par un engin explosif mardi dans le centre du Mali, dernières victimes de ces armes qui ont fait près de 20 morts en une semaine et des dizaines depuis le début de l'année.

Le centre de santé de Bandiagara a confirmé à un correspondant de l'AFP le décès des trois enfants rapportés par les médias locaux selon lesquels leur charrette a sauté sur un engin explosif. Aucune autre précision n'a été fournie sur les circonstances du drame.

Il s'agit du troisième événement meurtrier mettant en cause un engin explosif en moins d'une semaine.

Onze civils ont été tués et des dizaines d'autres blessés le 13 octobre dans la région de Mopti (centre) quand le car qui les transportait a heurté un engin explosif.

Lundi, c'est un véhicule de la mission de l'ONU (Minusma) qui a sauté sur un engin explosif improvisé (EEL) lors d'une patrouille de déminage dans le nord, tuant quatre Casques bleus tchadiens et en blessant deux autres.

Les mines et les EEL sont une des armes de prédilection des jihadistes. Le Mali est en proie depuis 2012 aux agissements de groupes armés affiliés à Al-Qaïda ou à l'organisation Etat islamique (EI), et aux violences de toutes sortes. Partie du nord du Mali, la violence s'est propagée au centre du pays, ainsi qu'au Bur-

kina Faso et au Niger voisins.

Au moins sept combattants d'un groupe armé pro-gouvernemental ont été tués mardi près de Gao (nord) quand des hommes armés ont attaqué leurs positions contrôlant un des accès au sud de la ville, a dit à un correspondant de l'AFP Oumar Maïga, un responsable du groupe en question, Ganda Izo.

Un responsable policier a confirmé l'attaque et la mort de plusieurs hommes dans les rangs du groupe pro-gouvernemental. Il a indiqué que l'armée avait dépêché des renforts.

### - "Capacités manquantes" -

Le chef de la Minusma El Ghassim Wane a décrit mardi devant le Conseil de sécurité de l'ONU "une situation sécuritaire, humanitaire et des droits de l'Homme très difficile", au centre, dans le nord et à l'est dans la zone dite des trois frontières (Mali, Burkina, Niger).

Un rapport examiné par le Conseil de sécurité critique les "restrictions de mouvement et d'accès" imposées à la Minusma par les autorités maliennes. Le ministre malien des Affaires étrangères, présent, a démenti toute volonté de restreindre les mouvements de la Minusma.

Le rapport évoque "l'urgence de compenser les capacités manquantes" de la Minusma,

notamment en moyens aériens, et la nécessité "d'envisager une augmentation des effectifs militaires".

Une porte-parole de la Minusma a fait état de la mort d'un quatrième Casque bleu tchadien qui a succombé à ses blessures après l'explosion d'un engin lundi à Tessalit.

Les engins explosifs improvisés ont causé la mort de 76 Casques bleus depuis le début de la mission en 2013, a comptabilisé la Minusma.

La Minusma est avec les forces maliennes l'une des principales cibles des jihadistes. Avec environ 12.000 soldats déployés au Mali, elle est la mission de l'ONU la plus meurtrière dans le monde. Depuis sa création en 2013, 181 de ses membres ont trouvé la mort dans des actes hostiles.

Un rapport de la Minusma arrêté au 31 août dénombreait 245 attaques aux EEL et aux mines en 2021 et 134 en 2022. Les mines et les EEL ont fait 103 morts en 2021 et 72 en 2022 au 31 août, dit le rapport. Presque les trois quarts des victimes se trouvent dans les rangs de l'armée malienne et des forces internationales, plus du quart parmi les civils, selon le rapport.

AFP

## Koulikoro : Le marché moderne coutera 750 millions F CFA

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, consciente de la situation économique nationale, a décidé la construction d'un marché moderne à Koulikoro. La maquette de cette bâtisse, qui coutera environ 750 millions F CFA, a été présentée aux autorités régionales, aux opérateurs économiques, premières bénéficiaires, et à la population. Le démarrage des travaux de construction est prévu avant la fin de l'année 2022. La cérémonie de présentation a enregistré la présence du patron de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, Youssouf Bathily, du gouverneur de la région, du représentant du Conseil régional, Amadou Dembélé, du Préfet du Cercle, Mme Coulibaly Mariam Coulibaly, du Maire de la commune urbaine, Bakoroba Kané, et du Président de la délégation régionale de la Chambre de commerce et d'industrie de Koulikoro, Kassoum Simpara.

Le marché moderne de Koulikoro sera construit sur le site du marché existant (à Koulikoro Gare), sur une superficie de 800 m<sup>2</sup>. Il comportera 210 boutiques et 85 étals, répondant aux normes et standards en la matière. Ce marché sera entièrement financé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali. Il sera bien aéré, avec une clôture, un parking, des toilettes, des espaces de traitement de poisson et de viande. A ceux-ci, il faut ajouter des allées suffisamment espacées pour faciliter les mouvements des clients et autres usagers.

L'un des problèmes majeurs du marché de Koulikoro, cela dit, concerne l'écoulement des

eaux usées et de pluie. Le stratum sera donc bâti en pavés, pour faciliter le nettoyage du marché.

Par ailleurs, un dépôt de transit a été inclus dans le projet pour permettre une évacuation sans encombre des ordures. Un poste de sécurité pour la police, la protection civile, mais aussi un bureau pour le comité de gestion du marché sont prévus.

La présentation de la maquette a été suivie d'échanges, qui ont permis de prendre en compte les préoccupations des usagers, des services techniques de la protection civile, de l'assainissement, de l'urbanisme, et d'autres intervenants.

Les observations des uns et des autres seront prises en compte par les architectes en vue d'améliorer le projet.

Dans son intervention, le Président Youssouf Bathily, fier de porter un tel projet pour la prospérité économique de la région de Koulikoro, a souligné que la construction de ce marché contribuera à améliorer les conditions de commercialisation des produits, ainsi qu'au développement de la commune urbaine de Koulikoro. Il a, aussi, rappelé que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali prendra toutes les initiatives qui concourent à faciliter l'activité économique dans notre pays.

Le gouverneur de la région de Koulikoro, le Colonel Lamine Kapory Sanogo s'est réjoui de la concrétisation d'un tel projet. Ce projet, dit-il, vise à booster l'économie de la région, conformément aux instructions des hautes autorités de la Transition. Selon le gouverneur Sanogo, l'acquisition de cette infrastructure, créera les conditions favorables au développement et à l'épanouissement de la région en général, et de la commune urbaine de Koulikoro en particulier.

La présentation du plan a permis de constater des innovations, qui permettront aux usagers d'accéder à des commodités et au confort appropriés, avec la prise en compte des questions de salubrité et de sécurité.

■ Ibrahim Sanogo



# Forum sur l'investissement de l'initiative « main dans la main » : Le plaidoyer du ministre Modibo Keita

Le ministre du Développement Rural, Modibo Keita, a pris part, le mardi 18 octobre 2022, au premier forum sur l'investissement de l'initiative « main dans la main », à Rome. Ladite initiative, en effet, cadre parfaitement avec les Objectifs du Développement Durables (ODD) pour accélérer la transformation structurelle de l'Agriculture et le développement durable afin d'éliminer la pauvreté et la malnutrition. Elle s'inscrit également, en droite ligne de la politique de développement agricole du Mali, bâtie autour d'une agriculture plus performante - en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et lutter contre la pauvreté rurale

La souveraineté alimentaire reste l'une des préoccupations majeure des autorités du Mali, qui réalisent qu'un peuple, qui ne peut se nourrir seul, ne peut prétendre à la liberté. Certes, la mise en œuvre de cette politique volontariste reste contrariée par divers facteurs naturels, tels que les facteurs hydro biophysiques et agro-climatiques, mais aussi par des crises politico-sécuritaires et des pandémies.

Saisissant l'occasion, le ministre du Développement Rural, Modibo Keita a affirmé que le Mali se réjouit d'être retenu par la FAO parmi les 15 pays pilotes de l'initiative "Main dans la Main" lancée en 2019. « Cela témoigne toute l'attention que la FAO porte aux conditions socio-économiques de mon pays, marqué par l'existence de potentialités énormes en eaux souterraines et de surface. Toutefois, cet important potentiel reste insuffisamment exploité en raison notamment des nombreux défis auxquels se heurte le secteur agricole, tels que la faible mobilisation des investissements appropriés, la forte vulnérabilité, les effets néfastes du changement climatique marqués par des sécheresses et inondations, les catastrophes naturelles.

Nonobstant ces différentes contraintes, les populations avec l'appui de l'Etat, développent de grandes capacités de résilience en vue de réaliser les transformations pour le progrès vers l'émergence ».

Le ministre Keita a adressé à la FAO et à tous les partenaires au développement, ses remerciements et leur exprime la gratitude du Mali,

pour leur accompagnement soutenu au processus du développement socio-économique de notre pays.

« **Les réponses de l'Etat se traduisent par une plus forte mobilisation des investissements appropriés dans le secteur agricole, l'innovation des systèmes de production et la réduction de la dépendance aux changements climatiques aléatoires. Toutefois, les besoins en matière de financement de l'agriculture au Mali restent importants. C'est pourquoi la session du Conseil Supérieur de l'Agriculture de la campagne Agricole 2022 a décidé d'élaborer une loi de programmation des investissements dans le secteur agricole pour la consolidation, la modernisation, l'innovation et la durabilité des systèmes de production** », a-t-il fait savoir.

Le ministre du Développement Rural a annoncé qu'au regard des difficultés actuelles, au plan alimentaire et nutritionnel liées aux facteurs internes et à la crise sur le marché international des produits alimentaires, le Mali prépare une réponse d'urgence à travers l'élaboration d'un plan d'urgence pour le développement de l'agriculture, en vue d'accélérer et améliorer la production des produits alimentaires essentiels. « C'est pourquoi, la vision du département du Développement rural s'appuie sur deux piliers essentiels à savoir : la modernisation et l'intensification des exploitations agricoles familiales, orientées vers le marché, la diversification et la création de synergies intersectorielles dans les grands bassins de



production agricole pour la promotion des entreprises agricoles en vue d'assurer le développement des agropoles connectés au marché national, régional et international », a-t-il soutenu, avant de préciser que l'Etat apporte son soutien aux exploitations agricoles par la réalisation des canaux d'irrigation, des pistes rurales, des infrastructures sociales (écoles, centres de santé), l'octroi de subventions en intrants et équipement agricole, l'introduction de nouvelles races d'animaux, de variétés de cultures, de semences, et de fourrages à très haut rendement.

En outre, il a déclaré que des actions sont, d'ailleurs, en cours avec des partenaires pour la réalisation des projets d'agropoles. « **Un grand marché de consommateurs existe au Mali ; et aussi le code des investissements accorde des facilités aux unités d'agro-industrie. L'environnement des affaires est favorable malgré le contexte actuel de crise, qui d'ailleurs s'améliore progressivement. La facilitation des échanges est une réalité et la position centrale du Mali en Afrique de l'Ouest lui confère le statut d'une plaque tournante du commerce dans un espace régional et continental ouvert. C'est au regard de toutes ces réalités que le département du développement rural a identifié des priorités en matière d'horticulture et d'élevage qui vous seront bientôt présentées** », a conclu Modibo Keita, ministre du Développement Rural.

■ Ibrahim Sanogo

# Institut Confucius du Mali : Vingt-huit licenciés en langue chinoise sur le marché de l'emploi

La cérémonie de graduation et de remise de diplômes de 28 étudiants pour les promotions 2021 et 2022 de l'institut Confucius de l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB), s'est tenue lundi 17 octobre 2022, à l'institut.

L'événement était placé sous la présidence de l'ambassadeur de Chine au Mali, Zhihong CHEN ; en présence du Recteur de l'ULSHB, Idrissa Soïba TRAORE ; de l'ancien ministre de l'éducation, le Pr Abinou TEMÉ ; du directeur malien de l'institut Confucius, de Belko OUOLOGUEM ; de son homologue chinois Zuqin LIU ; de Fayera SISSOKO, directeur malien de la classe Confucius du lycée Askia, ainsi que de nombreuses autres

personnalités.

Les récipiendaires sont au total, 16 étudiants dont 11 filles pour la promotion 2021 ; et 12 étudiants, dont 6 garçons.

Prononçant son discours, le directeur malien de l'institut Confucius Belko OUOLOGUEM, a déclaré que la remise de diplôme marque la reconnaissance des acquis d'apprentissage à l'université et la fin de la vie universitaire. Il a précisé que les récipiendaires sont au nom-

bre 28 étudiants dont 16 sont de la promotion 2021, et 12 pour la promotion 2022.

Pour sa part, le Recteur de l'ULSHB, Idrissa Soïba TRAORE, a gratifié la détermination des étudiants et leur attachement à la langue et à la culture chinoise, ainsi que, leur perspicacité en termes d'assiduité de maîtrise de la langue.

A son tour, l'Ambassadeur, Zhihong CHEN, a adressé ses chaleureuses félicitations à tous les étudiants des promotions 2021 et 2022. « À partir d'aujourd'hui, vous allez ouvrir un nouveau parcours de votre vie », a-t-il dit.

A cet égard, il les a prodigués quelques conseils à savoir de devenir le constructeur de la nation. « En tant que citoyen malien, vous devez prendre le devoir de contribuer au développement de la nation ».

« En mettant la planification des carrières personnelles au fond du redressement de l'État malien, vous allez devenir un membre utile à la famille, à la société et à la nation, a-t-il ajouté

Ensuite, Zhihong CHEN les a conseillés de devenir des promoteurs de l'image du Mali. Avec le diplôme de licence que vous obtenez aujourd'hui, vous êtes tous les élites intellectuelles du Mali. Il faut établir une norme plus élevée pour vos actes et vos paroles », a conseillé le diplomate.

Dans la même lancée, il a incité les récipiendaires à prendre le relais de l'amitié sino-malienne. « Je suis persuadé que tant que le relais de l'amitié sino-malienne pourra être transmis de génération en génération entre les mains des jeunes, la communauté de destin Chine-Mali deviendra plus dynamique » a-t-il assuré.

En outre, le diplomate salué la qualité et la diversité des relations diplomatiques, économique, socioculturelle entre le Mali et la Chine.

« La Chine et le Mali sont étroitement liés l'un avec l'autre par une amitié marquée par une histoire longue, un départ à haut niveau et une base solide », a-t-il indiqué.

En sommes, il a fait savoir qu'avec la mise en place des projets dans le cadre du FOCAC et de l'initiative "La Ceinture et la Route", de plus en plus d'entreprises chinoises, des casques bleus chinois, la mission médicale chinoise et des enseignants chinois résident au Mali.

■ Maffenin Diarra





# Bientôt la rentrée académique 2022-2023



*Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité*  
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest  
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109  
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



[ucao.uuba@gmail.com](mailto:ucao.uuba@gmail.com)



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



[www.ucao-uuba.org](http://www.ucao-uuba.org)

# Révision annuelle des listes électorales : L'insécurité paralyse les opérations



**D**ans son rapport sur la période du 1er au 10 octobre 2022, essentiellement consacré aux opérations de révision annuelle des listes électorales (RALE), la Mission d'observation des élections au Mali (MODELE Mali), a rendu public ce 15 octobre 2022, ses conclusions avant de formuler des recommandations à l'endroit des autorités. Les conclusions. De ce dernier rapport, il ressort que les opérations sont paralysées dans plusieurs localités du pays par l'insécurité.

La Mission d'observation des élections au Mali (MODELE Mali) qui s'est fixé comme objectif la veille citoyenne, a déployé ses 75 observatrices et observateurs à long terme (OLT), pour observer la RALE 2022 sur la période du 1er octobre au 31 décembre 2022. Il ressort de ce document que la MODELE a observé le démarrage des opérations de la RALE dans la majorité des communes des 49 cercles et des 6 communes du district de Bamako.

Même si le rapport reconnaît que les commissions administratives ont été installées le 1er octobre 2022, conformément aux dispositions légales, dans la plupart des localités, « elles ne sont pas toutes fonctionnelles, faute de documents de travail. Les raisons qui justifient la non-installation des commissions dans certaines communes sont d'ordre sécuritaire pour la plupart ».

Selon le rapport, certaines commissions ont été mises en place avant le 1er octobre, mais n'ont pu démarrer leurs activités à cause d'un retard de documents nécessaires dans la région de Kayes.

Le rapport précise également, qu'« excepté la commune urbaine, aucune commission administrative chargée de suivre les opérations n'a toujours été mise en place dans le cercle de Bafoulabé.

Le rapport déplore aussi une faible représentativité des femmes au sein des commissions administratives mises en place pour conduire les travaux.

« Sur les 42 commissions installées, -il a été observé un effectif de 509 membres dont 46 femmes (environ 10%) », indique-t-on. Dans la région de Koulikoro, les commissions administratives font face, dans certaines localités, à des difficultés d'accès et de disponibilité des locaux liés aux cérémonies civiles. Il a été également observé, à Moribabougou, l'absence des documents tels que : la liste des copies des bulletins n°3 du casier judiciaire ; le tableau de validation des électeurs potentiels ; le registre coté et paraphé par le représentant de l'État », a précisé le rapport signé par Ibrahim Sangho.

Dans certaines localités, l'insécurité joue beaucoup sur le processus de révision annuelle de la liste électorale.

C'est le cas dans la région de Mopti où il a été observé la multiplication des attaques des véhicules de transports et l'enlèvement des personnes et leurs biens sur l'axe Bandiagara-Bankass par des groupes armés.

« En dépit de la présence des forces de sécurité dans plusieurs localités, la situation sécuritaire demeure toujours inquiétante », précise le rapport.

Certaines commissions n'ont pas été également installées dans la région de GAO. Les raisons avancées sont : l'insécurité, l'absence de l'administration.

Dans le District de Bamako (Rive Gauche), les commissions ont été installées le 1er octobre. Également, dans la région de Tombouctou, l'insécurité a rendu difficile le démarrage de la RALE dans certaines communes.

« Dans le cercle de Gourma Rharous, les actions des groupes armés ont provoqué le départ de l'administration et des services sociaux de base des communes vers le chef-lieu », précise-t-on.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, l'accès à certaines localités, en cette période hivernale, est très éprouvant à cause des routes impraticables, déplore le rapport.

« La couverture téléphonique est satisfaisante dans l'ensemble, mais défaille à certains endroits. Il a été constaté le manque total du réseau téléphonique dans certaines localités de la région de Mopti et des perturbations dans la région de Tombouctou », regrettent les observateurs de la MODELE-Mali.

Dans le District de Bamako (Rive Droite), les commissions ont été installées le 1er octobre 2022 (communes 5 et 6) et les travaux ont démarré le 3 octobre ».

Au niveau politique, la défaillance constatée, renvoie au déficit de communication autour des opérations de la RALE par les partis politiques.

L'impact de l'insécurité sur le déroulement de la RALE.

Au terme de ce rapport, la MODELE a formulé des recommandations à l'endroit des autorités, permis lesquelles : l'envoi diligent des documents de travail aux commissions administratives ; l'intensification des activités d'information et de sensibilisation autour de la RALE ; le renforcement de la sécurité dans les zones à risque, pour permettre aux citoyennes et citoyens d'avoir accès aux commissions administratives.

Par Abdoulaye OUATTARA  
Source : Info- Matin

# Préventions des conflits liés aux ressources naturelles : Le Consortium AZHAR-AFAD s'implique

**Le consortium AZHAR-AFAD a organisé une rencontre de mise en place et d'animation d'un cadre de concertation entre la justice, les commissions foncières et les acteurs de la justice de Koulikoro. Cette initiative vise à améliorer l'efficacité des commissions foncières et aboutir à l'homologation des procès-verbaux au niveau des tribunaux...**



Cette activité a été présidée par le préfet du cercle de Koulikoro, Coulibaly Mariam Coulibaly qui avait à ses côtés le 3e adjoint au maire de la commune de Koulikoro, Aliou Moussa Tamboura, du coordinateur de l'ONG, AZHAR-AFAD, Assinamar Ag Rousmane, du président du tribunal de Grande instance de Koulikoro, Koké Coulibaly et des participants venus de Nara, Banamba, Kangaba et de Koulikoro.

Cette rencontre d'échanges entre les acteurs de la justice et les commissions foncières vise à mettre en place un cadre de concertation et d'animation entre ceux-ci. L'activité s'inscrit dans l'objectif de concrétisation du projet de consolidation de la paix par la participation active des jeunes et des femmes de Koulikoro, dans les mécanismes locaux de gestion et de prévention des conflits liés aux ressources naturelles du consortium AZHAR-AFAD.

Dans son allocution, le coordinateur de l'ONG

AZHAR-AFAD, Assinamar Ag Rousmane, a souligné que cette rencontre participe de la création d'un cadre de collaboration entre les

commissions foncières et les acteurs de la justice. « On a voulu créer ce cadre pour permettre une meilleure collaboration autour de l'homologation des PV des commissions foncières villageoises et communales », a-t-il expliqué.

Pour sa part, le 3e adjoint au maire de la commune de Koulikoro, Aliou Moussa Tamboura, a précisé que la région de Koulikoro connaît des conflits liés à la gestion des terres. « Territoire à vocation agropastorale, la région de Koulikoro est confrontée - comme vous le savez - à des conflits de divers natures qui ont trait essentiellement à la gestion des terres, l'exploitation artisanale de l'or et aux conséquences du découpage administratif des communes dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation », a-t-il énoncé.

A cet égard, il a précisé que cette initiative va contribuer à la cohésion sociale.

A son tour, le président du tribunal de grande instance de Koulikoro, Koké Coulibaly, a indiqué que les conflits naissent au niveau des communautés. Et « si on arrive à trouver des mécanismes pour gérer ces conflits localement, cela va donner un climat apaisé », a-t-il formulé.

Notons que, les échanges porteront sur les procédures à suivre devant la justice pour l'homologation des procès-verbaux, les bonnes pratiques en matière de gestion et prévention des conflits, ainsi que les stratégies de collaboration avec la justice.

■ Maffenin Diarra



# Affaire des 46 ivoiriens détenus au Mali : Gbagbo sollicite la clémence de Goïta

L'ex-président ivoirien, Laurent Gbagbo, a demandé lundi 17 Octobre 2022 au Président de la transition malienne, le colonel Assimi Goïta, de manifester sa « fraternité d'armes » envers les 46 soldats ivoiriens restés détenus au Mali depuis plus de trois mois...



Les semaines passent. Et l'actualité des ivoiriens, détenus au Mali, semble passer aux oubliettes. Après plusieurs médiations, dont la dernière de la CEDEAO, aucune conclusion officielle, aucun dénouement n'est à signaler.

Cette semaine, l'ancien chef d'Etat ivoirien, ayant passé plus de 10 ans à la CPI, a plaidé la cause des détenus auprès du président de la transition malienne. « **Il faut demander au président Assimi Goïta de penser à sa fraternité d'armes avec ceux qui sont en prison là-bas ; que certains appellent des soldats et d'autres des mercenaires** », a déclaré M. Gbagbo, en marge d'une cérémonie célébrant le premier anniversaire de la création de son, Parti des peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI).

Le chef du PPA-CI a également lancé un appel « **au président togolais Faure Gnassingbé** » qui joue le rôle de médiateur entre la Côte d'Ivoire et le Mali, afin de « **redoubler d'efforts** ».

Gbagbo a cependant rappelé que les soldats avaient été envoyés au Mali par la Côte d'Ivoire et, selon lui, « **c'est celui qui envoie qui a la plus grande responsabilité (...) si cela tourne au vinaigre** ». Pour un dénouement heureux, l'ancien chef d'Etat a annoncé que son parti allait bientôt envoyer des délégations en Guinée, au Burkina et au Mali pour « **s'informer** ». Parviendrait-il à faire libérer les 46 soldats ivoiriens, là où plusieurs chefs d'Etats ont « échoué » ?

Faut-il rappeler qu'en début octobre, le président ivoirien, Alassane Ouattara, s'était montré optimiste à propos de la libération des 46 ivoiriens. « **Les choses évoluent bien (...) nous pensons que très rapidement nous aurons sans doute un heureux aboutissement** », avait affirmé le chef d'Etat ivoirien, à l'issue d'une rencontre avec son homologue bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Il avait rencontré, la veille à Abidjan, le prési-

dent togolais Faure Gnassingbé, médiateur dans cette crise qui oppose les deux pays frères.

Rappelons que ces soldats avaient été arrêtés le 10 juillet à Bamako à leur arrivée à l'aéroport. Abidjan et l'ONU affirment qu'ils devaient participer à la sécurité du contingent allemand des Casques bleus au Mali, mais les autorités maliennes les avaient présentés comme des « mercenaires » venus attenter à la sûreté de l'Etat.

S'en est suivie une tension diplomatique, entre les deux pays, avec la demande de Bamako d'extrader tous les hommes politiques maliens, sous mandat d'arrêt, en exil en Côte d'Ivoire. Une demande jugée irrecevable par Abidjan. La question se pose alors : La démarche de l'ancien président, Gbagbo, réussira-t-elle ?

Wait and see!

■ Binadjian Doumbia

# Avant-projet de Constitution : Les éclairages de Mes Mountaga Tall et Kassoum Tapo

Comme l'indique son nom, l'avant-projet de Constitution n'est qu'un texte provisoire, préparatoire du définitif. Il s'agit d'une esquisse de recommandations des Maliens qui devront être amendées à partir des discussions et analyses.

Si Me Kassoum Tapo trouve que « l'avant-projet a plus l'allure d'une loi organique que d'une Constitution » de par sa longueur, Me Mountaga Tall, quant à lui, souligne « l'impossible » « unanimité autour d'un projet aussi ambitieux » que la constitution.



**M**e Kassoum Tapo a félicité la commission qui a travaillé d'arrache-pied, en si peu de temps pour élaborer cet avant-projet de Constitution. Cependant, l'avocat estime qu'il y a beaucoup de choses à dire sur ce nouveau texte. « **D'abord, je trouve que le document est un peu trop long avec 195 articles. Alors qu'à titre comparatif,**

**la Constitution de 1992 comporte 122 articles contre 89 pour la Constitution française de 1958 dont elle s'inspire** », a fait remarquer le juriste qui souligne, dans le même temps, la volonté de la commission de vouloir « **prendre en charge tous les problèmes institutionnel, politique, économique et social du pays. Ce qui fait que**

**l'avant-projet a plus l'allure d'une loi organique que d'une Constitution qui prend en charge un peu les problèmes relevant du domaine du Code civil, des Codes de déontologie, de l'administration, etc... donc du domaine de la Loi. Toutes choses qui n'ont forcément pas leur place dans une Constitution, qui doit se limiter aux**

principes d'organisation des pouvoirs publics », a-t-il souligné.

Selon lui, « **l'innovation majeure, c'est la possibilité de destitution du président de la République ; mais aussi, celle des présidents du Haut conseil de la nation et de l'Assemblée nationale. Je pense qu'aujourd'hui, nous avons plus à nous soucier de la stabilité de l'Etat qu'autre chose. Permettre aux deux chambres de destituer le président de la République, à mon sens, c'est la voie ouverte au coup d'état civil, cette fois-ci** ».

Il a par ailleurs remis en cause la destitution des présidents des deux chambres après deux ans. « **Je n'en vois vraiment pas l'utilité** », souligne l'ancien ministre de la justice, Me Tapo pour qui, l'on peut simplement les élire pour deux ans ou annuellement, sans forcément prévoir une procédure de destitution des présidents des deux chambres. Le faire, selon lui, est une voie ouverte à l'instabilité totale. Me Kassoume Tapo n'est pas satisfaite de « **la situation du Premier ministre qui n'est plus responsable devant le Parlement, mais devant le président de la République** ». Il pense qu'il n'y a pas de raisons pour un premier ministre nommé par le président de la République, qui peut le révoquer à tout moment, de prévoir encore sa responsabilité devant le président de la République.

Toutefois, s'interroge Me Tapo, si « **le Parlement n'a plus le pouvoir de sanctionner**



**le gouvernement, pourquoi lui donner alors un pouvoir d'évaluation et de contrôle du gouvernement ?** ». Ce sont des espèces de mise en parallèle des pouvoirs, dit-il.

« **Normalement, poursuit-il, le gouvernement doit pouvoir être censuré par le Parlement et le parlement être dissout par le président de la République** ».

Toujours selon l'avocat, le président de la République ne peut plus dissoudre l'Assemblée

nationale alors que lui, il peut être démis par le Parlement. Pire, le plus dangereux, « **c'est justement la mise en accusation du président de la République pour sa destitution qui est faite à la majorité simple des deux chambres. Dès lors que les deux chambres sont d'accord pour le destituer le président de la République, il perd toute immunité. Cela veut dire, dès lors, que le président n'a pas la majorité à l'Assemblée nationale, il y a un risque d'instabilité. Et dès lors qu'il est poursuivi, il perd son immunité. Cela veut dire que tout juge peut décerner mandat d'arrêt ou mandat de dépôt contre lui, alors qu'il est encore président de la République et n'est pas destitué** ».

Selon lui, l'on devrait supprimer la première partie de la Constitution sur les droits humains qui n'a aucune justification car le préambule est suffisamment indicatif.

Dans le fond, aujourd'hui, le problème du Mali, c'est l'Etat, c'est l'insécurité, c'est l'instabilité. Alors, pour Me Tapo, on devrait commencer par l'Etat et la souveraineté. L'autre manquement est lié au fait que l'indépendance de la justice n'a pas été affirmé « **parce que le président de la République continue à présider le Conseil supérieur de la magistrature. Alors que pour l'indépendance de la justice, ce n'était pas nécessaire** », souligne Me Tapo qui salue par contre que, « **les citoyens puissent directement saisir le**





### Conseil supérieur de la magistrature, de leurs actions contre éventuellement des juges ».

Pour Me Mountaga Tall un avant-projet n'est autre chose que la rédaction provisoire ou l'étude préparatoire d'un projet. « Cette première précision me paraît utile pour cerner les contours des débats en cours. Pour l'instant, rien n'est gravé dans le marbre et les discussions et analyses sont certainement utiles et doivent être bienvenues », dit-il. Ensuite, Me Tall reconnaît qu'il est « impossible » de parvenir à « l'unanimité autour d'un projet aussi ambitieux ». Il revient à une campagne référendaire de départager. « C'est pour toutes ces raisons, au demeurant, qu'une campagne référendaire suivie d'un référendum sont organisés avec parfois des résultats serrés dans certains pays. L'important en cette matière est d'être le plus consensuel possible, le moins clivant et de ne surtout pas faire de l'écriture d'une nouvelle Constitution un moyen de faire prévaloir des visions personnelles ou des intérêts politiques et encore moins de faire prévaloir un groupe sur l'autre. Je pense qu'il n'en a pas été ainsi. »

Cependant, malgré la qualité du travail de la

commission de rédaction, il craint qu'une appréciation technique de l'avant-projet article par article soit fastidieuse voire impossible. Mais, dit-il, il y a bien évidemment quelques points qui peuvent être améliorés.

« La réflexion pourrait ainsi se poursuivre sur l'autorité qui déterminera la politique de la nation en cas de cohabitation ou sur les clarifications à apporter sur le type de régime proposé. On peut également s'interroger sur le rôle du Haut conseil de la nation, qui pouvait être la fusion du Conseil économique, social et culturel (CESC) et du Haut conseil des collectivités actuels ». Ce faisant, on impliquerait davantage les légitimités religieuses et traditionnelles dans la vie de la nation sans les exposer aux prises de positions politiques et partisans inévitables dans une chambre parlementaire. Pour lui, la navette parlementaire que supposent deux chambres au Parlement n'est pas gage d'efficacité dans notre environnement politique et économique.

« Par ailleurs, l'on peut constater que le louable souci de pédagogie a quelquefois conduit à insérer dans la Constitution des normes qui relèvent normalement de la loi organique et parfois même de la loi ordinaire », a souligné Me Tall. Certes, les As-

sises nationales de la refondation (ARN) sont passées par là avec les conclusions dont il fallait impérativement tenir compte, mais certaines d'entre elles posaient de sérieux problèmes de logique, voire d'équilibre et de stabilité politique et institutionnelle.

« Le besoin d'une nouvelle Constitution ne doit pas être interprété comme la « mise à la poubelle » de la Constitution de 1992 qui, quoi qu'on en dise, a tenu trente ans. Mais, depuis son adoption, la pratique politique et institutionnelle du Mali a mis en évidence la nécessité d'intégrer de nouvelles dispositions », a indiqué l'avocat et ancien ministre.

Après trois tentatives infructueuses et la demande insistante des Maliens à travers les ANR, l'adoption d'une nouvelle constitution est plus qu'un impératif et le travail ne pouvait plus être différé. « Je dirais pour conclure que cette Constitution, comme celle de 1992, ne sera que ce qu'en feront les Maliens, gouvernants comme gouvernés. Les premiers en faisant preuve de vertu républicaine et démocratique et les seconds, en jouant leur rôle de sentinelle vigilante ».

■ Binadjon Doumbia

## US et coutume : Instrument musical le Djembé

Un djembé est un instrument de percussion africain composé d'un fût de bois en forme de calice sur lequel est montée une peau de chèvre ou d'antilope tendue grâce à un système de tension, que l'on joue à mains nues et dont le spectre sonore très large engendre une grande richesse de timbre. La forme évasée du fût viendrait de celle du mortier à piler le grain. Il vient de l'Afrique de l'Ouest, créé au sein de l'Empire Mandingue, dit aussi empire du Mali, mis en place par Soundiata Kouyaté au XIII<sup>e</sup> siècle, qui s'étendait de la Guinée à l'est du Mali et au nord de la Côte-d'Ivoire en passant par le Burkina Faso.

Le djembé, appelé par les Soussous de Guinée « boté », fait partie d'un ensemble polyrythmique, et ne s'entend que très rarement seul. Les membres de cet instrumentarium sont le doundounba, le sangban, le kenkeni, plusieurs djembés d'accompagnement et un djembé soliste. De plus, il est presque indissociable de la danse africaine dont les phrases du soliste marquent les pas. C'est dans les années 1950 que le djembé commence à s'exporter en dehors de l'Afrique, grâce à Fodéba Keita et les ballets africains, puis grâce à la Guinée et son président Sekou Touré, qui érigea le ballet national de la république comme vitrine de son régime.

C'est dans les années 1980 que le djembé conquiert le monde, grâce à de grands djembefola (joueurs) issus des ballets nationaux (Mamadou Keita, le plus connu d'entre eux, mais aussi Amadou Kiéno, Famoudou Konaté, François Dembélé, Adama Dramé etc.) qui jouent régulièrement et ont fondé des centres d'apprentissage, en Europe, aux États-Unis et au Japon. Dans les années 2000, le djembé s'illustre hors de son contexte traditionnel pour accompagner des musiques résolument modernes. Le djembé est taillé en une seule pièce de bois massif composée de trois parties : La tête, où le son prend forme, est tournée vers le ciel et se trouve en contact avec la peau. La voix est un passage, la partie intermédiaire où le son prend son ampleur et qui fait l'objet d'une cérémonie spécifique lors de sa conception. Le pied, tourné vers la terre, est l'amplificateur sonore de l'instrument.

Souvent, les solistes ajoutent des Seke-Seke, sortes de « oreilles métalliques » qui résonnent avec les vibrations du djembé et qui aident à clarifier la tonalité de la peau. Traditionnellement, les djembés ont un diamètre de 50 à 60 cm et sont taillés en bois de lengue, iroko, goni, djala, acacia, cola... On les monte avec une peau rasée d'antilope, de chèvre, de vache et parfois même de chameau, maintenue au moyen de trois cercles en métal et tendue à



l'aide de cordages.

Les maîtres africains enseignent trois sons principaux : ils dépendent à la fois de l'endroit où l'on frappe la peau et de la manière dont la main est positionnée : le son « bas » ou « basse » : C'est un son grave, obtenu en frappant la partie centrale de l'instrument avec toute la main à l'exception du pouce qui est relevé. La main doit être suffisamment avancée pour ne pas être à cheval sur le bord du

djembé, mais il n'est pas nécessaire d'avancer la paume jusqu'au milieu de la peau. La main ne doit pas rester collée sur la peau, car le son serait étouffé. Le son « tonique » : C'est un son plein qui se situe dans les fréquences médianes. Pour obtenir ce son, on frappe le bord de la peau avec l'ensemble des doigts resserrés ; ni le pouce ni la paume de la main ne doivent toucher la peau (il est aussi possible d'obtenir ce son en jouant avec la main un peu



plus avancée, jusqu'à environ un tiers de la paume). La main ne doit pas rester « collée » sur la peau, car celle-ci doit résonner librement. Le son doit être bref : on identifie souvent un problème de structure ou de tension de la peau lorsque la « tonique » sonne long : généralement on perçoit des harmoniques métalliques.

Le son « claqué » : c'est le son le plus aigu, souvent considéré – à tort – comme le plus puissant. On l'obtient de deux manières différentes : la claque dite « malienne » est obtenue en avançant la main par rapport à la position du son tonique, de telle sorte que le pouce, qui est un peu relevé, soit presque au niveau du cerclage en fer. La main est légèrement en cuiller afin que seul le bout des doigts

vienne frapper la peau (le bas de la paume vient en contact avec le bord du djembé). La position exacte dépend de la dimension du djembé, de la longueur des doigts de celui ou celle qui joue, etc. et ne peut être acquise que par la pratique. Le son ainsi obtenu est plus sec qu'avec la méthode qui suit. La claque dite « guinéenne » est obtenue en adoptant sensiblement la même position que pour le son tonique mais en écartant légèrement les doigts ; c'est toute la surface des doigts, augmentée d'environ un tiers de la paume, qui vient claquer sur la peau. Là encore l'explication ne suffit pas ; seule une pratique assidue et régulière permet de maîtriser les différents sons que l'on peut tirer d'un djembé.

En plus de ces trois sons principaux, il en

existe d'autres que l'on retrouve dans le jeu traditionnel : le son « matté » : c'est le son étouffé, obtenu en empêchant la peau de vibrer. Une des deux mains est posée sur la peau (même position que pour la basse) pendant que l'autre frappe. Il existe donc le matté claqué et le matté tonique. Le « fla » : Ce n'est pas un son à proprement parler, mais une technique de jeu intervenant dans de nombreux morceaux. Il s'agit de deux frappes très rapprochées dans le temps, se chevauchant presque et produisant une sorte de « mini-roulement ».

Oumou SISSOKO  
Source : L'Alternance

## Ukraine : Moscou bombarde et reconnaît une situation "tendue" sur le terrain



L'armée russe a massivement frappé à nouveau mardi les infrastructures énergétiques de l'Ukraine, tout en reconnaissant que ses troupes sont confrontées à une situation "tendue" sur le terrain, en particulier à Kherson dont elle entend évacuer la population.

Dans le même temps, signe des tensions croissantes sur la scène internationale depuis le début de la guerre, le 24 février, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a suggéré une réduction de la présence diplomatique russe dans les pays occidentaux.

"Le plus important est qu'il n'y a pas de travail là-bas depuis que l'Europe a décidé de se fermer face à nous, de suspendre toute coopération économique" avec Moscou, a-t-il expliqué, disant vouloir donner la priorité à l'Asie et l'Afrique.

L'armée russe a de nouveau bombardé mardi "le commandement militaire et les systèmes énergétiques d'Ukraine", assurant que "toutes les cibles ont été touchées".

"Depuis le 10 octobre, 30% des centrales électriques ukrainiennes ont été détruites, provoquant des pannes massives dans tout le pays", a reconnu le président ukrainien Volo-

dymyr Zelensky, qui a réitéré son refus de négocier avec son homologue russe Vladimir Poutine.

"La situation est maintenant critique", a ajouté un conseiller de la présidence, en demandant que toute l'Ukraine "se prépare" à de possibles "pannes d'électricité, d'eau et de chauffage".

A l'approche de l'hiver, au total "1.162 localités restent privées d'électricité", a comptabilisé le service ukrainien des Situations d'urgence.

Lundi déjà, des frappes ayant fait au moins neuf morts, à l'aide notamment de , avaient provoqué des coupures de courant dans trois régions.

Et une semaine auparavant, le 10 octobre, des bombardements russes d'une ampleur inégalée depuis des mois, également sur les infrastructures énergétiques, avaient fait au moins 19 morts et 105 blessés.

Les alliés occidentaux de Kiev avaient alors promis plus de systèmes de défense antiaérienne, dont certains ont déjà été livrés.

### - Situation "tendue" -

Parallèlement à ces bombardements, l'armée russe a reconnu mardi que, sur le terrain, la situation était "tendue" pour ses troupes confrontées à la contre-offensive ukrainienne dans le Sud et l'Est du pays.

"La situation dans la zone de l'opération militaire spéciale peut être qualifiée de tendue. L'ennemi n'abandonne pas ses tentatives d'attaques sur les positions des troupes russes", a déclaré le général Sergueï Sourovikine, en charge des opérations en Ukraine depuis dix jours.

"Le régime ukrainien cherche à percer notre défense" en réunissant "toutes ses réserves" pour la contre-offensive, et la situation est notamment "très difficile" à Kherson (sud).

Capitale de la région éponyme occupée par la Russie depuis le printemps et annexée en septembre, la ville est actuellement la cible de frappes ukrainiennes visant ses "infrastructures sociales, économiques et industrielles", selon le général russe.

Ces frappes entraînent des perturbations de l'approvisionnement en électricité, en eau et en nourriture, qui constituent une "menace directe pour la vie des habitants".

Ce qui justifie aux yeux de Sergueï Sourovikine



que "l'armée russe va assurer avant tout l'évacuation sécurisée de la population". "Les actions ultérieures concernant la ville de Kherson elle-même vont dépendre de la situation militaire", a-t-il ajouté, disant sans autre précision "ne pas exclure une prise de décision très difficile".

## - L'Iran en ligne de mire -

L'utilisation par l'armée russe de drones iraniens, selon Kiev, a par ailleurs été étayé mardi par des chiffres.

L'armée russe a envoyé au cours "des dernières 24 heures" 43 drones "Shahed-136 de fabrication iranienne", dont "38 ont été abattus par des soldats ukrainiens", a affirmé dans la matinée l'état-major des forces ukrainiennes.

Cet "appel à l'aide" à l'Iran est "la reconnaissance par le Kremlin de sa faillite militaire et politique", a raillé dans la soirée le président Zelensky.

"Nous n'avons pas de telles informations", a répondu le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, à la question d'un journaliste sur l'utilisation de tels aéronefs iraniens sans pilote par Moscou en Ukraine. "De la technologie russe est utilisée, avec des noms russes".

Kiev avait demandé lundi à l'Union européenne (UE) d'imposer davantage de sanctions à l'Iran, "responsable du meurtre d'Ukrainiens".

Ce pays a pour sa part répété n'avoir "exporté

d'armes vers aucune des parties en guerre", tandis que Washington a menacé de sanctionner les entreprises ou les Etats collaborant au programme iranien de drones.

Dans ce contexte, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba, a proposé mardi au président Zelensky de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran, qui, a-t-il affirmé, a fourni des drones à la Russie.

## - Bombardements tous azimuts -

Les nouvelles frappes russes ont touché de nombreuses villes d'Ukraine, aussi bien la capitale Kiev que Mykolaïv (sud), Dnipro (centre-est), Kharkiv (nord-est) ou Jytomyr (à l'ouest de Kiev).

Elles ont fait au moins un mort à Mykolaïv et deux, voire trois, à Kiev, tandis que des pannes d'électricité étaient signalées à la fois dans la capitale et dans d'autres régions.

Les Russes "attaquent des infrastructures essentielles (...) dont les gens ont besoin dans leur vie quotidienne et qui ne sont pas des cibles militaires", a dénoncé le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, estimant que "c'est un signe de désespoir de la part de la Russie".

L'armée russe est sur la défensive sur l'essentiel du front en Ukraine, reculant depuis septembre aussi bien dans le nord que l'est et le sud. Le seul tronçon où elle avance encore est la zone de la ville de Bakhmout (est),

qu'elle tente de prendre aux Ukrainiens depuis l'été.

La mobilisation partielle de centaines de milliers de réservistes russes, décidée par Vladimir Poutine après ses lourdes pertes en Ukraine, n'est pas "pour le moment" achevée, a fait savoir le Kremlin.

En Russie même, l'armée ukrainienne a bombardé deux villages dans la région frontalière de Kursk, selon Moscou.

Dans celle de Belgorod, également voisine de l'Ukraine, des tirs ukrainiens ont atteint une gare ferroviaire, faisant un blessé, selon son gouverneur.

Kiev a par ailleurs dénoncé "l'inaction" du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour aider ses soldats prisonniers auxquels l'organisation n'a pas encore pu rendre visite. "Malheureusement, à chaque échange, nous constatons que l'inaction du CICR a conduit à ce que nos prisonniers de guerre et otages civils soient quotidiennement torturés par la faim, par des électrocutions", a regretté le chargé des droits humains ukrainien, Dmytro Loubinets.

Le chef de cabinet de la présidence ukrainienne, Andrii Iermak, a lui affirmé que Kiev "exige" du CICR "la détermination adéquate pour obtenir l'accès aux prisonniers ukrainiens à Olenivka", prison située dans la région de Donetsk (est).

AFP

## Crise israélo-palestinienne : L'Australie renonce à reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël

L'Australie a annoncé mardi qu'elle renonçait à reconnaître Jérusalem-Ouest comme la capitale de l'Etat d'Israël, revenant ainsi sur une décision prise par le gouvernement conservateur précédent et s'attirant des critiques israéliennes mais les louanges des Palestiniens.

La ministre australienne des Affaires étrangères Penny Wong a affirmé que la question du statut de Jérusalem devait être résolue par des négociations entre Israël et le peuple palestinien et non dans le cadre de décisions unilatérales.

"Nous ne soutiendrons pas une approche qui compromet cette perspective", a-t-elle déclaré, ajoutant que "l'ambassade d'Australie a toujours été, et reste, à Tel Aviv".

L'Etat hébreu s'est emparé de la portion orientale de Jérusalem en 1967, l'a annexée et

considère depuis l'ensemble de la ville comme sa capitale "éternelle" et "indivisible", tandis que les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'Etat auquel ils aspirent.

Pour l'ONU, le statut de Jérusalem doit faire l'objet d'un accord entre Israéliens et Palestiniens et, en attendant, les pays ne doivent pas y établir leur représentation diplomatique auprès d'Israël.

Seuls quatre Etats ont établi leur ambassade à Jérusalem: les Etats-Unis, le Guatemala, le Honduras et le Kosovo.

Dans un communiqué, le Premier ministre israélien Yair Lapid a qualifié la décision australienne de "réponse précipitée à une information de presse erronée", sans préciser à quelle information "erronée" il faisait référence.

"Nous ne pouvons que souhaiter au gouvernement australien qu'il gère ses autres dossiers de manière plus sérieuse et professionnelle", a-t-il ajouté.

Le ministère israélien des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur australien Paul Griffiths, et la directrice politique du ministère, Aliza Bin Noun, lui a fait part de la "profonde déception" de l'Etat hébreu.

"C'est une décision misérable qui ignore la profonde et éternelle relation entre Israël et sa capitale historique et va à l'encontre des bonnes relations entre Israël et l'Australie", a-t-elle déclaré, d'après un communiqué.

### - "Soutien inébranlable" -

Mme Wong a tenu à souligner que cette décision n'était pas un signe d'hostilité à l'égard d'Israël.

"Nous ne faiblirons pas dans notre soutien à Israël et à la communauté juive d'Australie. Nous sommes également inébranlables dans notre soutien au peuple palestinien, y compris dans notre soutien humanitaire", a affirmé la ministre.

L'Autorité palestinienne s'est félicitée, elle, de ce revirement, saluant l'engagement de Can-





berra pour que "la souveraineté future de Jérusalem dépende d'une solution permanente basée sur la légitimité internationale", a écrit sur Twitter le ministre palestinien des Affaires civiles, Hussein al-Cheikh.

Le Hamas, mouvement islamiste au pouvoir dans la bande de Gaza, a parlé d'une "mesure (...) allant dans la bonne direction en faveur de la sécurité et de la stabilité internationales".

Le précédent gouvernement conservateur australien de Scott Morrison avait été l'objet de vives critiques quand, en 2018, il avait annoncé qu'il reconnaissait Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël. Il avait fait cette annonce dans la foulée d'une décision semblable de l'ex-président américain Donald Trump.

Cela avait également provoqué la consternation en Indonésie voisine -- pays qui compte le plus de musulmans au monde --, faisant temporairement dérailler un accord de libre-échange.

Penny Wong a accusé le gouvernement précédent d'avoir, à l'époque, pris cette décision pour tenter de remporter une élection partielle cruciale dans une banlieue de Sydney où vit une importante communauté juive.

Le parti travailliste de centre-gauche est au pouvoir depuis mai.

## - Équilibre -

Washington, où Joe Biden a succédé à Donald Trump, n'a pas directement commenté la décision australienne.

"La position des Etats-Unis est que notre ambassade restera à Jérusalem, que nous reconnaissons comme la capitale d'Israël", a déclaré Vedant Patel, un porte-parole du département d'Etat.

La décision de Canberra ne devrait cependant pas être une totale surprise pour le gouvernement israélien.

Elle avait été précédée il y a quelques jours du retrait d'un communiqué figurant sur le site

internet du ministère des Affaires étrangères sur Jérusalem-Ouest, capitale d'Israël.

Mais pour Ran Porat, historien et chercheur à l'université Monash de Melbourne, cela pourrait susciter un malaise même si l'Australie n'est pas un acteur majeur des pourparlers de paix.

D'après lui, le Likoud, le parti de l'opposition israélienne dirigé par l'ex-Premier ministre Benjamin Netanyahu, pourrait s'emparer de cette décision comme preuve d'un des échecs de l'actuel gouvernement à l'approche des législatives du 1er novembre.

AFP



## Classement FIFA – football : Le Mali supplante la Côte d'Ivoire

Le Mali double la Côte d'Ivoire en prenant sa place au classement Fifa. Lors des deux dernières années, l'équipe nationale malienne est apparue plus compétitive que celle de la Côte d'Ivoire en termes de performances. En effet, les Aigles du Mali ont pu se percher à la place de devanciers devant les Eléphants de Côte d'Ivoire au classement mondial et africain.

### CLASSEMENT FIFA: LES ELÉPHANTS INQUIÉTIENT

Depuis les années 2000 jusqu'en 2017, la Côte d'Ivoire était majoritairement recherchée parmi les cinq premiers lors des classements Fifa au niveau continental et souvent parmi les 20 premiers au mondial. Toujours devant les Ai-

gles du Mali, les Eléphants ont réussi à passer 35 mois d'affilée en tant que leaders des équipes africaines de football entre 2011 et 2013. Mais, cette performance se voit menacée aujourd'hui malgré la qualité du groupe de Franck Kessié. Au regard des derniers classements Fifa, l'équipe nationale ivoirienne de football n'arrive plus à dépasser celle du Mali au niveau continental comme mondial.

### QUAND LE MALI ET LA CÔTE D'IVOIRE S'INVERSENT LES PLACES AU CLASSEMENT FIFA

Le rang des Eléphants est à saluer au niveau du classement Fifa. Mais, les efforts et la qualité du groupe des Eléphants, ne font pas bonne impression devant l'équipe nationale du

Mali qui, depuis un certain temps, ne cesse de démontrer son leadership dans le milieu du football. Car, les Aigles du Mali améliorent de plus en plus leur rang au niveau continental voire mondial par rapport au groupe des Eléphants de Côte d'Ivoire.

En 2021, la Côte d'Ivoire occupait la 10ème place, derrière le Mali, 9ème, lors du classement Fifa africain et 56ème derrière le Mali, 53ème au mondial. Et en 2022, la Côte d'Ivoire est classée 48ème derrière le Mali, 46ème au mondial et 9ème derrière le Mali, 8ème au niveau continental. Des statistiques qui prouvent que les deux équipes nationales auraient renversé les rangs respectifs ces deux dernières années. Pendant ce temps, le Sénégal trône l'Afrique depuis le mois de Novembre 2018. Sadio Mané et ses partenaires sont classés 1ers au niveau continental et parmi les 20 premiers au classement mondial Fifa.

Yahafe Ouattara (stagiaire)

Source : [afrique-sur7.ci](http://afrique-sur7.ci)





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre ciel témoignera d'un fort potentiel pour relever des challenges ambitieux. On vous sollicitera à travers des propositions ou une plus grande importance accordée à vos fonctions. Vos méthodes convaincront et vous apporteront de la reconnaissance.

Avec ces dépenses liées à vos vacances ou à des activités de loisirs, il vous faudra revoir votre budget à la baisse et trouver des plans malins pour vous en sortir au mieux. Si vous avez une procédure en cours, elle durera plus longtemps que prévu.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est devant la machine à café qu'on vous trouvera ce lundi. Soit vous rentrez de vacances et vous n'avez pas encore retrouvé le rythme, soit vous attendez les congés avec impatience. Dans un cas comme dans l'autre, qu'on ne compte pas trop sur vous.

Aujourd'hui, vous n'aurez que faire de l'état de vos comptes. Vous avez envie de profiter, de vous faire plaisir et de chouchouter vos proches. Tant pis si ça vous met dans le rouge et tant pis si votre banquier vous appelle tout fâché.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les activités sont éreintantes. De la dispersion survient et vous avez l'impression de stagner intellectuellement. Une mise au point pourrait vous être utile, privilégiez le dialogue avec l'un de vos collaborateurs, il peut vous aiguiller sur votre avenir.

De la prudence est conseillée pour garder votre trésorerie et éviter des frais inutiles est encore la meilleure chose à faire. Les tentations sont importantes et vous cédez surtout si votre cercle d'amis vous entraîne dans une sortie, car vous êtes généreux.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

En fait, cela ne sera pas compliqué. Pour aboutir dans vos démarches, dans vos actions professionnelles, vous devrez fournir un effort supplémentaire. Vous l'aurez compris tout seul, il sera inutile de vous faire une pique de rappel sur vos obligations.

Vous ne serez pas à court d'argent en ce début de mois. Mais ce sera la suite qui vous inquiétera. À l'allure où vous dépenserez vos euros, vous vous demanderez s'il vous en restera suffisamment pour les semaines à venir, car vous aurez des frais.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Ne dévoilez pas votre ambition pour rester neutre dans vos collaborations professionnelles. Le projet sur lequel vous travaillez peut mettre en compétition des collègues sur qui vous aviez investi une confiance. La prudence est votre meilleure attitude.

La journée apporte un climat dépensier pour de multiples raisons. Vous pouvez vivre au-dessus de vos moyens et ne pas parvenir à réaliser des économies importantes. Votre ambition professionnelle est revenue et vous envisagez de gagner de meilleurs revenus.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez allier inventivité, créativité et esprit pratique pour concrétiser les idées que vous avez en tête. Sortir des sentiers battus ne vous fait pas peur et vous aidera à tirer votre épingle du jeu. Votre chef pourrait vous confier de nouvelles responsabilités.

Si vous devez renégocier des contrats d'assurance, un emprunt ou vos conditions bancaires, vous n'aurez aucune difficulté pour synthétiser les options et analyser les propositions les plus intéressantes. De quoi faire quelques économies chaque mois !.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un problème d'organisation jette le trouble dans votre service. Vous pourriez baisser en productivité parce qu'il y a des absents ou des collègues qui ne travaillent pas aussi vite que vous. Il faut faire des concessions dans cette journée d'irritabilité.

Les dépenses ne sont pas destinées aux loisirs. Vous devez d'abord régler des charges ou payer pour assumer des besoins familiaux. Mais vous prenez la situation avec sagesse pour que personne ne manque de rien. Des économies faites restent assez maigres.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez beaucoup de contraintes au travail. On vous imposera des règles auxquelles vous aurez du mal à vous plier, car vous n'y adhérez pas et non par esprit de contradiction. Une charge supplémentaire de boulot pourrait aussi vous tomber dessus.

Vous compterez davantage sur de nouveaux revenus que sur vos économies pour avancer dans la vie. Vous dégotterez de bons tuyaux et vous pourriez réussir un joli coup financier. À moins que vous ne cumulez une activité pour faire rentrer des euros.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Uranus dans le secteur renforce votre besoin d'indépendance et votre goût pour l'aventure. Vous ne serez pas très discipliné aujourd'hui ! Attention à ne pas provoquer les foudres de votre hiérarchie !

Une nouvelle vous faisant part d'un héritage ou d'un acte de donation en votre faveur pourrait arriver aujourd'hui. Elle atténuera votre sensation de manque, d'insécurité vis-à-vis de l'avoir.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La rigueur qui vous caractérise vous permettra de déceler des petites erreurs dans certains dossiers. Heureusement vous parviendrez à rectifier le tir et à rendre un travail impeccable. Profitez-en pour revoir votre façon de travailler afin d'éviter que ça ne se reproduise.

Évitez de confier à n'importe qui vos projets financiers. Certaines personnes mal intentionnées pourraient essayer de vous rouler. La prudence est de mise aujourd'hui avec Pluton mal aspecté. Mieux vaut vous montrer discret de ce côté.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Une désorganisation dans votre travail peut vous rendre service. Vous pouvez succéder à un collègue qui démissionne. Le poste à pourvoir peut demander une spécialisation et une bonne aptitude pour gérer une équipe, il vous appartient de l'accepter ou pas.

Les frais sont élevés et vous réalisez que le salaire part en grande partie dans des frais obligatoires. C'est avec de la frustration et des concessions que la journée s'écoule en rêvant à un budget plus important. Un achat inattendu peut arriver.



## Poisson (19 février - 21 mars)

La période que vous traverserez sera constructive. En revanche, elle supposera également d'importants changements, ce que vous n'apprécierez pas forcément. Il sera pourtant nécessaire de vous y adapter et de prendre les dispositions nécessaires.

Ne soyez pas trop pressé d'aboutir dans vos négociations : certaines conditions mériteraient même d'être revues. Vous serez à même de parvenir à vos fins en faisant semblant de ne pas être si intéressé que cela sur cette belle opportunité financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p><b>1110 Malikilé</b></p> <p>Crise au sein du RPM <b>Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</b></p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p><b>1111 Malikilé</b></p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali <b>Revoilà le Cadre d'Echanges</b></p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO</p> <p><b>1112 Malikilé</b></p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume : L'adhésion au pacte de stabilité et de croissance</p> <p><b>1113 Malikilé</b></p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p><b>1114 Malikilé</b></p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali s'assume : L'adhésion au pacte de stabilité et de croissance</p> <p><b>1115 Malikilé</b></p> <p>Barikou Faso CEDEAO : l'ancien médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p><b>1116 Malikilé</b></p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p><b>1117 Malikilé</b></p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23